

En 1972, le Comité signalait que l'un des objectifs nationaux les plus urgents et les plus importants du Canada consistait à combler cet écart technologique. Nous n'avons pas prétendu que ce serait une tâche facile. Bien au contraire, nous en étions venus à la conclusion que cela exigerait un changement radical des traditions et des attitudes, une importante reconversion industrielle, ayant des effets négatifs secondaires, temporaires mais importants, et des rajustements profonds, tant dans l'orientation que dans le rôle de la plupart des institutions privées et publiques.

Nous proposons un plan et une stratégie d'ensemble pour atteindre cet objectif d'importance nationale. La première étape essentielle, avions-nous suggéré, était d'entreprendre une reconversion majeure du secteur manufacturier afin de développer la capacité d'innover par des fusions et une plus grande spécialisation.

Dans notre plan, le ministère de l'Industrie et du Commerce devait prendre l'initiative de cette reconversion, non pas en trouvant des solutions bureaucratiques, mais en établissant des groupes de travail composés de représentants des industries en cause, lesquels seraient chargés d'étudier les problèmes propres à chaque secteur de fabrication. Ces groupes, travaillant sous la direction d'un président impartial et d'un petit secrétariat, devaient préparer des plans de réaménagement pour améliorer la capacité d'innover et la productivité de chaque secteur ainsi que sa force concurrentielle au niveau internationale. A notre avis, il s'agissait là d'une approche pratique et réaliste puisqu'elle faisait appel aux personnes les mieux placées pour restructurer leur industrie.

Certains s'opposèrent à nos propositions mais beaucoup d'autres les appuyèrent. A la suite de la publication du Volume 2, le gouvernement semblait prêt à prendre l'initiative, et M. Jean-Luc Pepin alors ministre de l'Industrie et du Commerce, déclarait à la Chambre des communes qu'il annoncerait plus tard, en 1972, une stratégie industrielle. Toutefois, cet exposé n'a pas été fait.

Dans un mémoire présenté au Comité en mars 1976, le ministre de l'Industrie et du Commerce indiquait qu'au début de 1975, il avait proposé au Cabinet une nouvelle politique d'expansion industrielle. Celle-ci mettait l'accent sur le besoin d'améliorer le rendement et la capacité technologiques de l'industrie canadienne et sur la nécessité d'une approche sectorielle. Dans son mémoire, le ministère ajoutait qu'il n'avait pu que tout récemment commencer à identifier et à mettre en œuvre des stratégies fondées sur des forces en puissance.

En mai 1976, l'honorable D. C. Jamieson, alors ministre de l'Industrie et du Commerce, déclarait au Comité qu'environ 20 secteurs industriels-clés avaient été identifiés comme devant faire l'objet d'examen particuliers. Il ajoutait que dans presque tous les cas, des groupes d'étude, comprenant des représentants de l'industrie ou du secteur en cause, s'étaient mis à la tâche, mais que leurs travaux n'étaient pas encore terminés.